

Lettre ouverte des Missions Locales d'Ardèche à Olivier Dussopt,
Ministre du Travail, du plein emploi et de l'insertion.

Monsieur le Ministre,

Présidente et présidents des trois Missions Locales ardéchoises et représentant de l'Ardèche au bureau de l'AMILAURA, nous faisons le choix de sortir de la réserve qui est habituellement celle de nos associations pour vous interpeller. En effet, nous pensons qu'il est important de vous faire remonter le sentiment de nos structures qui sont à l'œuvre sur un territoire que nous partageons au sujet d'un projet que vous gouvernez.

Depuis quelques mois les rumeurs, impressions et ressentiments entouraient une démarche évoquée dans le temps de la campagne présidentielle sous le titre de « France Travail » pour laquelle vous avez réceptionné le rapport de Monsieur Thibault Guilly – haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises. Ce dernier avait pour mission la préfiguration d'une nouvelle entité. La lecture de ce rapport fait apparaître chez nous autant de soulagement que d'interrogations voire, pour certains points, d'inquiétudes.

Rappelons pour commencer que c'est aussi un rapport, remis le 15 septembre 1981 à Pierre Mauroy alors premier ministre par le professeur Bertrand Schwartz, dont les conclusions ont guidé les orientations des politiques sociales et de l'emploi des jeunes en mettant en œuvre « l'approche globale ». Une nouvelle lecture permet de remarquer son incroyable modernité. Depuis quarante ans, nos conseillères et nos conseillers s'attachent à adapter l'approche globale à chaque évolution des réalités.

La jeunesse telle que nous la définissons est un moment de la vie par laquelle nous sommes tous passés. Ce temps nous entendons pouvoir y intervenir dans l'accompagnement de la sortie de l'école (à partir de 16 ans) jusqu'à l'entrée consolidée dans la vie professionnelle (environ 25 ans). Nous plaidons pour que nos associations soient des lieux d'accueil et d'accompagnement ouverts à tous les jeunes, sans distinctions d'origines socio-culturelles, sans entretien ou évaluation préalable. Nous plaidons pour que tout jeune puisse savoir que les Missions Locales peuvent l'accompagner et que tous puissent y trouver des réponses à tout moment de leurs parcours. Un jeune qui entre dans une Mission Locale nous rencontre avec toute sa complexité. Pour nous assurer de son accès à sa pleine autonomie, ce qui est notre mission, nous commençons par une écoute attentive et humaine. Nos équipes déploient ensuite leurs savoir-faire pour accompagner ce jeune dans la recherche de solutions qui lui permettent d'accéder à la formation, l'orientation, le choix d'un métier, le logement, la santé, la citoyenneté. L'ensemble repose sur une relation humaine de qualité de proximité et partenariale. Nous serions les premiers à être heureux de pouvoir vous dire que notre mission est achevée mais nous le savons, et les crises qui se succèdent depuis quelques années le soulignent : les jeunes ont besoin d'un lieu d'écoute, d'un lieu où les solutions adaptées peuvent être mises à l'œuvre par des personnels spécialisés. Pendant la crise du COVID nous avons pris un engagement moral à leur égard, nous devons être collectivement responsables et nous y tenir.

Nous sommes heureux de lire dans le rapport une nouvelle reconnaissance de l'efficacité de nos associations. Avant ce texte, de nombreuses études scientifiques et rapports administratifs

soulignaient le fait que nous parvenions à remplir nos objectifs pour un coût tout à fait raisonnable. Nous estimons avoir été efficaces dans la mise en œuvre du Contrat Engagement Jeunes. Pourtant, ce que ne disent pas les chiffres ce sont les changements de paradigmes que ce dispositif a introduits. Sa mise en œuvre ne s'est pas vécue sans douleur et si la solidarité entre structure et l'intérêt supérieur des jeunes a évidemment joué, ce déploiement a surtout souligné que l'action de plusieurs opérateurs dont Pôle Emploi sur un même dispositif, dans un même territoire, et une interaction forte entre les résultats et le financement de l'action, implique nécessairement une concurrence implicite. Concurrence qui est d'autant plus importante que nous ne sommes pas dans une situation équitable puisque les statuts juridiques, les modes de financements, la constitution des équipes et les attentes de justification des résultats ne sont pas les mêmes entre l'opérateur public, et les Missions Locales. Nous observons que la mise en œuvre du CEJ a été à l'origine d'appels réguliers de Pôle Emploi à nos équipes pour résoudre des problématiques qui demandent une expertise qui fonde l'originalité et l'efficacité des Missions Locales par des pratiques dont ils sont démunis ou auxquelles ils sont moins habitués. Nous partageons donc en Ardèche, et plus largement dans l'ensemble des Missions Locales, le sentiment qu'il est important, voire stratégique de renforcer nos associations afin de pouvoir encore améliorer l'investissement vers la jeunesse de nos territoires qui en a tant besoin en confortant notre rôle majeur et notre place centrale dans cet engagement.

Nous comprenons la mise en place de France Travail comme la création d'un service déconcentré de l'État. Les Missions Locales sont quant à elles le fruit de la décentralisation. La différence est essentielle dans nos territoires ruraux. Nous comprenons ce projet comme une mise sous tutelle objective des Missions Locales vis-à-vis du futur opérateur principal (Pôle Emploi) dont nous recevrions délégation. A l'application de consigne descendante nous répondons par la finesse de lecture des territoires sur lesquels nous agissons. A la mise en place de ces nouvelles strates administrativo-politiques, nous démontrons quotidiennement de l'efficacité du dialogue entre les services de l'État, les élus locaux, les entreprises du bassin d'emploi et les professionnels des Missions Locales. De cette interaction permanente naît une créativité et une innovation adaptée à chaque situation : Annonay, les piémonts des Cévennes et la vallée du Rhône ne répondent pas aux mêmes réalités. Depuis nos postes d'observations, nous sentons monter la toute-puissance de la réalisation des objectifs nationaux, nous y redoutons l'éloignement de la réalité de nos jeunes. Nous percevons la volonté de Pôle Emploi, positionné comme opérateur principal, de capter le capital de nos réseaux et de nos installations sur des territoires quand il est dans une démarche centralisée. Notre relation aux entreprises de nos bassins d'emploi est le fruit du long travail de nos professionnels et le résultat de la validation d'un changement de pratique fructueux en matière de recrutement.

Cette relation au territoire passe par un intermédiaire important : les élus locaux. Ne nous trompons pas, il ne s'agit pas ici de défendre une prébende ou des avantages : les élus locaux investis dans nos associations le sont bénévolement. C'est l'engagement pour l'avenir de nos territoires et notre conviction qu'il passe par sa jeunesse qui nous mobilise tous. Nous percevons nos Missions Locales non pas comme des structures pour gérer des problèmes, mais comme un formidable outil de développement de territoire. En Ardèche nous l'exprimons notamment par l'attachement au déploiement de nos groupements de créateurs. Notre fierté est de pouvoir accompagner des jeunes qui s'installent comme boulanger, boucher, réparateur d'objets numériques etc., dans nos villes et villages ! Notre volonté est de pouvoir conforter des projets, accompagner vers la formation ou l'emploi ceux qui ne sont pas encore prêts ou qui ont juste besoin d'un coup de pouce. Notre objectif est de consolider la jeunesse qui fait le choix de vivre dans nos territoires ruraux malgré leurs difficultés : nous créons avec nos partenaires la possibilité pour nos jeunes de faire des expériences et d'avancer dans la vie.

La force de nos équipes réside dans la relation humaine que nous mettons à la disposition des jeunes. Nous n'ignorons pas l'outil numérique, mais nous ne souhaitons pas qu'il intervienne dans la relation entre nos équipes et les jeunes. Nous refusons à nous résoudre de les réduire à un numéro et de les faire entrer dans des catégories. Ces interfaces numériques froides ne leur parlent pas et constituent des freins objectifs qui nous font craindre un recul important de l'accès au droit. Combien de bacheliers renoncent à de brillantes études face à parcoursup ? Combien seront arrêtés par monmaster.fr ? Comment pouvons-nous nous résoudre à confier l'orientation d'un jeune à un algorithme ou de l'intelligence artificielle quand dans le même temps le rapport qui vous est confié nous demande de développer le « aller-vers » ce qui reconnaît la difficulté des jeunes à aborder les institutions. Nous vous exhortons à renforcer la réponse humaine pour nos jeunes, nous le leur devons !

Nous vous invitons à être le ministre qui poursuit l'œuvre lancée le 15 septembre 1981 et dont les résultats sont reconnus. Nous vous invitons à être le ministre qui écoute les jeunes, reconnaît leurs spécificités, et ne les force pas à entrer dans un dispositif technocratique. Nous vous invitons à être le ministre qui nous permet de poursuivre l'investissement des élus locaux de toutes les tendances politiques d'un territoire qui se battent au quotidien pour les enfants de leurs administrés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre sincère considération.

Vincent Auzas
Président de la Mission Locale Ardèche méridionale
04 75 89 20 00

Brigitte Pujuguet
Présidente de la Mission Locale Centre Ardèche
04 87 73 73 73

Michel Sévenier
Président de la Mission Locale Nord Ardèche
04 75 67 05 07

Yves Boulanger
Membre du bureau de l'AMILAURA
04 73 84 97 13